

REVUE BELGE  
DE  
**NUMISMATIQUE,**

Publiée sous les auspices de la Société royale de numismatique,

PAR  
MM. R. CHALON ET L. DE COSTER.



1876.

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE.



**BRUXELLES,**  
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE DECQ ET DUHENT,  
9, RUE DE LA MADELEINE.

1876

## UN FLORIN D'OR

DE

ROBERT, DUC DE BAR <sup>(1)</sup>

---

Robert succéda, en 1352, sous la régence de sa mère, Yolande de Flandre, à son frère Édouard. L'an 1354, l'empereur d'Allemagne érigea en marquisat la seigneurie de Pont-à-Mousson et, l'année suivante, le roi de France donna au comte de Bar le titre de duc. Robert épousa, en 1364, Marie de France, fille de Jean. En 1377, il s'empara sur Gobert d'Apremont de la châtellenie de Dun; ligué, en 1407, avec le duc d'Orléans contre le duc Charles de Lorraine, il fut défait à Champigneules, près Nancy. Il mourut en 1411, après un règne de cinquante-neuf ans.

Les monnaies du duc Robert sont très-nombreuses et très-variées; elles forment à elles seules presque toute la collection du Barrois. M. de Saulcy leur a consacré plusieurs des planches de son ouvrage sur les monnaies des comtes et ducs de Bar <sup>(1)</sup>. M. Maxe Verly, qui

(1) Cette notice est extraite, avec l'autorisation de l'auteur, du nouveau volume *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, que M. Ch. Robert, membre de l'Institut, vient de publier.

(1) SAULCY, *Recherches sur les monnaies des comtes et ducs de Bar*, 1843, in-4°.

prépare une monographie des monnaies frappées depuis l'antiquité dans le Barrois, a fait connaître de nouveaux spécimens du monnayage de Robert<sup>(1)</sup>; enfin, M. Dumont, dans une brochure relative à l'atelier de Saint-Mihiel, a encore augmenté la série monétaire du premier duc de Bar<sup>(2)</sup>. Cependant, les monnaies de ce prince, sauf des florins au type pur de Florence, ne se composaient, lorsque parut le dernier travail dont elles ont été l'objet, que d'espèces d'argent et de billon.

C'étaient d'abord les pièces où l'écu du comte se montre entouré de demi-cercles renfermant des bars et des croisettes; puis, à partir de 1555, les monnaies de la série ducale, qui présentent, comme types principaux, le heaume, le cavalier armé, un écu de Bar ou deux écus de Bar accolés dans un contour à quatre lobes, ou bien l'écu de Bar losangé; puis encore les nombreuses variétés de deniers de billon qui se caractérisent par le nom de la ville écrit au centre de la pièce en grandes lettres placées horizontalement. Viennent ensuite de curieuses monnaies de fédération, frappées en vertu d'un traité passé par Robert avec Jean duc de Lorraine<sup>(3)</sup>; elles portent un écu parti de Lorraine et de Bar, avec la légende : IOHANNES ET ROBERTVS DVX S[ocii].

(1) *Revue numismatique*, 1860, p 132.

(2) *Monnaies des comtes et ducs de Bar frappées à Saint-Mihiel*, 34 pages avec 5 planches.

(3) Les monnaies d'association avaient commencé à courir à Bar sous l'administration du comte Henri, dont le nom se voit uni à celui de Jean l'Aveugle, comte de Luxembourg, sur diverses monnaies portant, en légende, MONETA SOCIORVM.

On connaît aussi une importante série de gros d'argent et de pièces de billon calqués sur les types des monnaies de France appartenant au règne de Jean II et à celui de Charles V <sup>(1)</sup>. Enfin, Robert a imité une monnaie d'argent que le Prince Noir fabriquait en Aquitaine et dont le cours était très-répandu <sup>(2)</sup>.

Le florin au type de Florence était alors, comme je viens de le dire, la seule espèce d'or connue de ce riche monnayage <sup>(3)</sup>. L'obligeance de M. Serrure, de Gand, m'a permis de publier un écu d'or à la couronne <sup>(4)</sup> copié sur celui de France. Cette pièce, qui qualifie de marquis de Pont-à-Mousson et de duc de Bar un prince resté anonyme, ne peut appartenir qu'à Robert qui porta le premier ces titres, ou à son successeur, Édouard III (1411 à 1415); mais la longue durée du règne de Robert, la richesse de ses émissions et son habitude de copier

(1) Cf. SAULCY, *op. laud.*, pp. 35, 36, 37. Voir aussi un blanc à la couronne, de la collection Reichel de Saint-Pétersbourg, que j'ai publié en 1864 dans la *Revue numismatique*, p. 325 et pl. XIV, fig. 49.

(2) FILLON, *Études numismatiques*, p. 84 et pl. IV, n° 7.

(3) Quelques numismatistes, ayant lu Duby, avaient réclamé pour Robert II, duc de Bourgogne (1272-1305), le florin donné par M. de Saulcy au duc de Bar; mais le premier de ces princes vivait à une époque trop reculée pour avoir connu le type du florin; d'autres maintenaient l'attribution soutenue, au dernier siècle, par Joachim et croyaient la pièce qui nous occupe frappée par Robert II, de Calabre, avant qu'il ait été appelé au trône de Naples par la mort de son père Charles II. M. Jules Laurent, conservateur du musée départemental des Vosges, a tranché définitivement la question en faisant connaître une variété de ce florin où le petit emblème, placé à la fin de la légende à côté de la tête du saint, se compose de deux bars adossés. (*Rev. num.*, 1869, p. 239.)

(4) *Revue numismatique*, 1864, p. 324 et pl. XIV, fig. 48.

les espèces royales, semblent lui donner plus qu'à son fils le droit de revendiquer cette belle monnaie d'or. Il est à remarquer, d'ailleurs, que si l'écu de France à la couronne n'a été contrefait en Brabant que sous Jean IV (1417-1427), il a commencé à l'être en Hainaut sous Albert de Bavière (1389-1404), c'est-à-dire au temps même de Robert et à une époque où l'atelier de Saint-Mihiel avait une grande activité.

Je dois à M. Gariel de connaître une pièce d'or qui vient encore enrichir la numismatique du duc Robert.



OVX ꝥ BARRENS ꝥ ꝥ ꝥ MTR. Le prince se montre à mi-corps sous une porte de donjon flanquée de deux tourelles crénelées ; il a la tête ceinte du chapel de roses, si fréquent sur les esterlins ; de la main droite il tient une épée, de la gauche un sceptre.

Rev. ✠ DEVS NOS · BE. Au centre, la fleur de Florence.

Bon or ; poids : 5 gr. 45.

Ce spécimen est très-intéressant, parce qu'il présente un trait d'union nouveau entre le florin pur de Florence et des monnaies d'or qui, fréquemment employées sur les bords du Rhin et dans les Pays-Bas, y portaient encore le nom de florins, bien que les emblèmes du prototype eussent disparu au droit et au revers.

Un coup d'œil général sur l'imitation et la transformation du florin de Florence ne sera pas sans intérêt.

Le florin de Florence montrait d'un côté une fleur, emblème parlant, de l'autre, saint Jean-Baptiste, patron de la ville; il a joui au *xiv*<sup>e</sup> siècle du plus grand crédit, ce qui l'a fait imiter dans toute l'Europe par les princes, les évêques et les cités (1). Les copies ont d'abord reproduit et le droit et le revers du prototype; puis l'imitation n'a plus porté que sur une seule face; enfin, comme je viens de le dire, le nom de florin a été conservé à des pièces qui ne se rapprochent plus de la pièce d'or de Florence que par le module et le poids.

La copie servile du type du droit et du type du revers s'individualisait toutefois, soit par la substitution au nom de Florence d'un nom de pays ou d'un nom de prince, soit par l'introduction d'un nouveau différent monétaire à la suite de la légende du revers, ou même par l'impresion dans le champ de divers signes emblématiques ou héraldiques. Les florins imités, sur leurs deux faces, du prototype florentin, ont été frappés, en France, sous le roi Jean, le 15 juin 1560, et sous Charles V, avant le 2 juin 1565 (2); ils se rencontrent, en Aragon, sous

(1) Le gros de saint Louis, à une époque plus ancienne, et l'esterling d'Angleterre, simples monnaies d'argent, s'étaient, il est vrai, répandus dans un grand nombre d'ateliers de France, des Pays-Bas et d'Allemagne, mais c'est surtout l'adoption d'un même type d'or, au *xiv*<sup>e</sup> siècle, qui décèle des transactions actives et le besoin d'un signe d'échange important.

(2) Ces dates m'ont été communiquées par M. de Saulcy qui prépare l'histoire des monnaies de la troisième race.

Pierre IV, Jean I<sup>er</sup>, Martin, Ferdinand I<sup>er</sup> et Alphonse V, de 1355 à 1458 (1); en Allemagne, sous l'empereur Louis IV de Bavière (1314-1347) (2), et dans divers pays, sous de simples seigneurs et évêques (3).

Après les copies fidèles ou contrefaçons des deux faces du florin, viennent un grand nombre de monnaies sur

(1) ALOÏS HEISS, *Descripcion general de las monedas hispano-cristianas*, t. II. Madrid, 1867, in-4<sup>o</sup>, pl. 72 et 73.

(2) CAPPE, *Münzen d. deutschen Kaiser*, t. I, p. 170, et pl. XII, n<sup>o</sup> 488.

(3) En France, Jean I<sup>er</sup>, évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, 1349-1364, Gaucher Adhémar, seigneur de Montélimart, 1346; les dauphins viennois Guigues VIII, 1319-1333, Humbert II, 1333-1349, et Charles, avant d'être roi, 1349-1364; les ducs de Bourgogne Eudes, 1315-1350, et Philippe de Rouvre, 1350-1361; la comtesse de Provence Jeanne de Naples, 1343-1352, et avec elle le comte Louis, 1347-1382; les archevêques d'Arles Gaillard de Saumate, 1317-1324, et Étienne de la Garde, 1351-1359, le pape Jean XXII, comte d'Avignon, 1316-1334; Raymond III, prince d'Orange, 1335-1340 (PORY D'AVANT, pl. CII, n<sup>o</sup> 45, CV, 4, CVII, 43, CVIII, 2, 3, 18, 19, 20, 21, CXXXI, 48, CXXXII, 44, XC, 45, XCI, 2, XCIII, 2, 5, 21, XCVIII, 5). — Dans les Pays-Bas, Jean III de Brabant, 1312-1355; (VAN DER CHUYS, *De Munten der Hertogdommen Brabant en Limburg*, pl. VII, n<sup>o</sup> 4), Marguerite II, comtesse de Hainaut, 1345-1356; Albert de Bavière, comte de Hainaut, 1389-1404 (RENIER CHALON, *Recherches sur les monn. des comtes de Hainaut*, pl. XI, n<sup>o</sup> 81, et suppl. pl. II, n<sup>o</sup> 46). — A Cambrai, Guy de Ventadour, 1342-1348 (*Voir ma Numismatique de Cambrai*, p. 405). — A Mayence, l'archevêque Gerlach, 1346-1371 (CAPPE, *Beschr. d. Mainz. Münzen*, pl. VII, n<sup>o</sup> 440, et p. 97). A Trèves, les archevêques Bohemond, 1354-1362, et Conon, 1362-1388 (BOHL, *Die trierischen Münzen*. (Coblenz, 1813, pp. 43 et 48), en Savoie, Amédée VI, 1343-1383, JOACHIM, t. I, pl. XXI, n<sup>o</sup> 4); dans la principauté d'Achaïe, Robert d'Anjou (*Rev. num.*, 1866, p. 58); dans la Carniole, un comte anonyme de Goritz (*Rev. de num. belge*, t. V, 5<sup>e</sup> série, 1873. pl. I, n<sup>o</sup> 4, etc.

lesquelles le type de saint Jean-Baptiste a été conservé, tandis que la fleur a disparu et a été remplacée par des armoiries ; tels sont les florins de l'empereur Sigismond (1411 à 1457) (1), de plusieurs évêques des bords du Rhin et de divers princes (2). Enfin, le saint Jean-Baptiste disparaît à son tour et se trouve remplacé, sur la face opposée à celle des armoiries, par un personnage qui se tient debout sous une construction gothique, portant à la main ses insignes. Ces monnaies sont assez communes, surtout dans l'étendue de l'ancien royaume de Lorraine. On les rencontre encore au xvii<sup>e</sup> siècle, sous le nom de florins, dans les anciens tarifs de changeurs qui s'imprimaient en France et dans les pays voisins (3).

(1) CAPPE, *Münz. d. deutsch. Kaiser*, t. I, pl. XII, n<sup>o</sup> 497, et p. 476.

(2) A Trèves, l'archevêque Werner de Falkenstein, 1388-1448 (BOHL, *Die trierischen Münzen*, pl. III, nos 7 et 14); à Mayence, les archevêques Conrad de Weinsberg, 1390-1397, et Jean II de Nassau, 1397-1419 (CAPPE, *Mainz. Münz.*, p. 413 et pl. III, n<sup>o</sup> 53; p. 421 et pl. III, n<sup>o</sup> 56); à Cologne, Frédéric III, 1370-1414 (CAPPE, *Beschreib. d. Cölnischen Münzen*, p. 216 et pl. XIV, n<sup>o</sup> 226); à Liège, l'évêque Jean VI de Bavière, 1390-1418 (DE RENESSE-BREIDBACH, *Hist. numismat. de l'évêché et principauté de Liège*, pl. IX, n<sup>o</sup> 4); sur le Rhin, le comte Palatin Rupert, 1390-1398 (JOACHIM, t. I, pl. I); à Turin, un prétendant à la principauté d'Achaïe (PROMIS, *Monete dei reali di Savoia*, suppl., pl. n<sup>o</sup> 4); en France, Jeanne de Naples, comtesse de Provence, 1343-1352, et Louis, comte de Provence, 1382-1384 (POEY D'AVANT, pl. XC, nos 43 et 44, pl. XCI, n<sup>o</sup> 44), Raymond IV, prince d'Orange, 1340-1393 (*Rev. num.*, 1868, pl. XIX, fig. 32). On pourrait citer encore un grand nombre d'ateliers d'Europe, dont on a retrouvé les produits au double type de Saint-Jean et de l'écusson.

(3) On rencontre, par exemple, des florins au Saint-Jean et aux armoiries dans le tarif imprimé chez Hierosme Verdussen, à Anvers, en 1633. On ne frappait plus à cette époque ni florins purs ni florins dégénérés



Mais, dans les transformations successives du florin, aucun spécimen n'avait montré jusqu'à ce jour, du moins à ma connaissance, la fleur de lis survivant à l'image de saint Jean-Baptiste (1) et occupant une des faces de la monnaie, tandis que l'autre face représente le personnage debout dont il vient d'être question. Notre monnaie a donc le mérite d'apporter un élément nouveau à la loi suivant laquelle s'est peu à peu transformé le prototype florentin.

La construction gothique, figurée au droit du florin de Bar, et qui consiste en une porte de donjon avec ses tours crénelées, diffère de la niche ogivale, à aiguilles fleuronées que présentent, notamment sur les bords du Rhin et dans les Pays-Bas, de nombreux florins ayant au revers les armoiries du personnage; mais elle se rapproche tout à fait des édifices gravés sur deux autres florins du dernier groupe qui ont au revers non la fleur de Florence, mais des armoiries. L'un de ces florins, publié récemment par M. Renier Chalon, appartient à Guillaume II, comte de Berg et de Ravensberg (1560-1580) (2), et pèse également 5 gr. 45; l'autre à Florent,

conservant seulement le type de saint Jean; et bien que les anciennes monnaies circulaissent longtemps, il est probable que les florins n'avaient plus cours au XVII<sup>e</sup> siècle; il importait néanmoins au commerce de connaître leur valeur à la fonte.

(1) Je parle bien entendu ici des monnaies d'or, car, à Florence même, sur les pièces d'argent, la fleur de lis s'est montrée à une époque de beaucoup postérieure au temps de Robert de Bar; elle était passée des flans d'or aux flans d'argent.

(2) R. CHALON, *Revue numismatique belge*, t. V, 5<sup>e</sup> série, 1873, pl. III, n<sup>o</sup> 2.

archevêque d'Utrecht (1379-1398) (1). Une telle ressemblance entre la porte figurée sur le florin anonyme de Bar et les portes sous lesquelles se montrent des princes qui ont vécu entre les années 1360 et 1398, milite encore en faveur de l'attribution de la nouvelle pièce au duc Robert, plutôt qu'à Édouard, son fils.

CH. ROBERT.

(1) VAN MIERIS, *Beschryving der Bisschoplyke Munten en Zegelen van Utrecht*, 1752, pl. VII, n° 4.

---